



NANCY

Offre Ref : 447660

VILLE DE NANCY

Responsable des services aux publics et de l'action culturelle- Adjoint au conservateur responsable de la Bibliothèque Stanislas et du Patrimoine

Date de publication : 27/07/2018

Date limite de candidature : 10/09/2018

Date prévue du recrutement : Dès que possible

Motif du CDD :

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : BIBLIOTHECAIRE
BIBLIOTHECAIRE PRINCIPAL
ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE
ATTACHE PRINCIPAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 3 à Bac + 4

Descriptif des missions du poste : Sous l'autorité du Conservateur responsable de la Bibliothèque Stanislas et du Patrimoine :

Participe à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des services aux publics et de l'action culturelle du site et du département concernés.
Encadre directement 2 agents et coordonne l'action de l'ensemble du personnel participant au service public (19 agents)

Missions principales :

- Organisation des services aux publics sur place et à distance
Responsabilité de la relation aux usagers (accueil, confort, courrier...)
Élaboration et suivi des plannings de service public
Encadrement de la mise à disposition et de la valorisation des documents en prêt direct
Encadrement de la circulation des documents (réservations, PEB, contentieux...)
Participation à la définition des actions de communication pour les usagers (affichage, formulaires, site web, réseaux sociaux...)
Relations avec les services techniques et informatiques, de ménage et de sécurité
Tenue des statistiques de fréquentation, évaluation du service
Participation à l'accueil et à l'orientation des usagers

- Conception et mise en œuvre du service de référence
Gestion du courrier relatif aux recherches documentaires
Rédaction de guides de recherche pour le public et les agents du réseau
Mise en place et animation d'actions culturelles visant à mieux faire connaître les ressources documentaires
Participation à l'élaboration du projet « réservez un bibliothécaire »
Gestion d'Eurêkoi
Veille professionnelle sur les services de référence
Évaluation et amélioration du service

- Coordination de l'action culturelle du site
Participation à l'élaboration de la programmation culturelle
Participation à l'élaboration et à l'organisation des événements exceptionnels
Accueil de groupes et de classes, animation d'ateliers et de rencontres
Évaluation des actions

- Animation et pilotage de l'équipe

Coordonner, planifier et répartir les activités
Déléguer les responsabilités sur les projets
Suivre et contrôler les activités des agents
Identifier les besoins de formation
Évaluer les agents

Missions ponctuelles ou spécifiques :

Assurer l'intérim du conservateur responsable du site dans la gestion courante du personnel et du bâtiment

Informations complémentaires relatives au poste

Horaires de travail : du mardi au vendredi de 9 H à 18 H avec une permanence jusqu'à 19 H toutes les deux semaines

Contraintes éventuelles liées au poste :

- Travail un samedi sur quatre de 9 H à 18 H

- Travail ponctuel le dimanche et en soirées (quelques fois dans l'année)

Profil recherché :

Savoir déléguer, organiser, planifier

Maîtriser les techniques de pilotage de projets

Maîtriser les techniques de médiation et de programmation culturelles

Pratiquer la recherche documentaire spécialisée

Maîtriser les techniques d'encadrement et d'animation d'équipes

Rendre compte

Maîtriser la bureautique, l'informatique documentaire courante, l'usage d'internet et des réseaux sociaux

Diplôme en médiation culturelle, en histoire du livre ou en sciences de l'information

Organisation

Rigueur

Sens du relationnel

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : NANCY

Service d'affectation : BIBLIOTHEQUES DE NANCY

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

NANCY

Hôtel de Ville

CO. 1

54035 NANCY CEDEX

Informations complémentaires : nan_drh_recrutement@mairie-nancy.fr

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.